



Commune info

Mairie de CHAUCENNE

Janvier 2025

Rappel recensement

Le recensement de la population de Chaucenne débutera le jeudi 16 janvier pour se terminer le samedi 15 février.

Tous les habitants ont reçu un courrier dans leur boîte aux lettres afin d'expliquer comment cela va se dérouler.

Nous vous remercions de faire un bon accueil à Madame Céline GAYET, qui assurera le rôle d'agent recenseur durant ce mois.

Cette dernière se tiendra à votre disposition en cas de difficultés.

Merci pour votre collaboration.

Dans ce numéro...

Vœux 2025	1
Vœux 2025	2
Rénovation statue Erratum Rénovation calvaire	3
Comité des fêtes Bibliothèque	4



Vœux 2025

En ce début d'année, la coutume permet de se projeter dans un futur très proche en souhaitant à chacun et à tous, des jours heureux, et surtout une meilleure année que celle que nous avons quittée.

Espérons une année sans un cyclone comme Chido laissant derrière lui des morts, des blessés, des infrastructures collectives à terre, des familles entières à la rue et partout des traumatismes dans les populations de nos compatriotes de Mayotte, déjà bien éprouvés. Souhaitons que la solidarité et la générosité de nos concitoyens, conjuguées aux moyens de l'état permettront, aux Mahorais de retrouver un peu de sécurité, de sérénité.

Les Chaucennois, comme une grande partie de nos compatriotes, espèrent également une année « de politique nationale » un peu moins chahutée, un peu moins mouvementée, une année avec plus de visibilité, plus de perspectives. Souhaitons, à l'aube de cette nouvelle année qui va nécessiter de gros efforts de la part de tous, de retrouver une situation plus saine. Souhaitons retrouver à la tête de notre pays des femmes et des hommes respectueux des résultats des consultations, des femmes et des hommes à l'image de ce nous pratiquons tous dans nos villes et villages ; le vivre ensemble dans le respect des croyances, des différences avec pour seul boussole l'intérêt commun. A l'heure où les dangers arrivent en provenance des quatre coins du monde, il est urgent de faire preuve de cohésion afin de sortir notre pays d'une situation fragile et permettre à la France de retrouver sa place dans une Europe en manque cruel de repère.

Sur le plan municipal, l'année 2024 a été une période de transition qui a permis de préparer la poursuite du chantier de rénovation thermique des appartements communaux avec quelques difficultés liées à des contraintes architecturales. En 2024, Alexandre Vitte est arrivé comme agent d'entretien. Il a rapidement pris ses marques et démontré ses savoir-faire, le tout dans une bonne communication avec les Chaucennois. Avec Nicolas au secrétariat et Alexandre dans le village, les Chaucennois disposent d'une paire de jeunes agents efficaces et sympathiques à leur service pour cette nouvelle année 2025.



Cérémonie du 5 janvier avec la présence d'une quarantaine d'habitants.

Vœux 2025

Autre chantier à réaliser en 2025, la création d'un véritable atelier communal à partir du site de la bascule et avant un redimensionnement des équipements. Amélioration des conditions de stockage et adaptation aux nouveaux besoins sont au programme de la réhabilitation-extension du site de l'ancien local de bascule et ancien atelier de distillation. Très attendue et souvent reportée, la réfection partielle de la rue des Jardins est enfin inscrite au programme de travaux de voirie de GBM pour 2025.

Sur le plan communautaire, là où maintenant se trouve un grand nombre de compétences, là où se discutent les équipements du secteur et les grandes orientations, 2025 verra la poursuite de l'important chantier du Plan local d'urbanisme Intercommunal (PLUi). Ce travail très conséquent à l'échelle de notre agglomération, a déjà mobilisé vos élus depuis un certain temps. Prévoir à l'horizon 2030-2050 le développement de nos secteurs tant en nombre d'habitants, que d'espaces à consacrer à l'indispensable et nécessaire attractivité économique, le tout dans un contexte d'une loi ZAN (zéro artificialisation nette) très fluctuante, est un exercice difficile.

Pour notre part, les premières esquisses de la future carte de notre territoire, même si la configuration géographique de notre village (massif boisé des Fouchères et cours d'eau de la Lanterne) nous limite naturellement, la connaissance des projets communaux de secteur en amont de notre village, nous inquiètent beaucoup. La multiplication des projets, la nature des équipements communaux ou de secteur nécessaires et indispensables (futur caserne des pompiers, futur bassin de natation..), sont certes des éléments à prendre en compte dans la dynamique de secteur. Ces projets seront susceptibles de rayonner pas seulement sur une commune mais sur un secteur entier. Mais pour autant ils ne doivent pas générer de nouvelles nuisances pour une partie de ses résidents. La configuration topographique d'une partie du secteur ouest fait que le milieu récepteur des eaux superficielles se retrouve, tôt ou tard, dans la Lanterne. En 2024 la Lanterne est sortie quatre fois de son lit, ce n'est pas un phénomène nouveau, mais un phénomène récurrent avec une accélération de la fréquence et de l'intensité des volumes en transit. Le PLUi, avec ses outils spécifiques, me semble être un moment propice au partage d'objectifs et de moyens communs sur ce linéaire sensible afin de favoriser un développement harmonieux de secteur tout en préservant les riverains et en valorisant cet espace naturel. Notre commune sera vigilante au traitement réservé à cette problématique dans le cadre du PLUi.

Dès ce mois de janvier 2025, Chauenne fait partie des communes recensées. Comme annoncé précédemment, Céline Gayet sillonnera les rues de notre village pour effectuer ce travail avec l'appui d'Alain Roset. Les Chauennois réserveront leur meilleur accueil à Céline pour réaliser cette mission dans les meilleures conditions.

Voici donc quelques pistes pour cette dernière année complète avant le renouvellement des conseils municipaux en 2026. Au nom du Conseil municipal, du Ccas, des employés communaux, de la bibliothèque municipale, je vous présente nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année. Meilleurs vœux à tous ceux qui œuvrent au sein de notre collectivité pour le bénéfice de tous et de chacun, institutrices, instituteurs, Atsem, Sivom ACN, membre du comité des fêtes, marcheurs, membres de la commission des bois, et tous les bénévoles qui donnent de leur temps et animent de leur bonne humeur notre village.

Bernard VOUGNON



Cérémonie des vœux du 5 janvier 2025, avec les présences du Député Laurent CROIZIER, du Sénateur Jean-François LONGEOT, du 1er Vice-Président de GBM Gabriel BAULIEU et de Chantal GUYEN, conseillère départementale

Réfection de la statue Symphorien

Vous avez peut être constaté un changement radical pour la statue de la fontaine Symphorien située en face de l'arrêt de bus au centre du village.

En effet, cette dernière, usée par le temps, avait bien besoin d'un rafraîchissement ; Alexandre VITTE, agent technique communal, a pris de son temps afin de lui redonner une seconde jeunesse mais l'affaire n'a pas été simple.

La statue pesant près des 100 kg, il a fallu l'aide de Jérôme RADAZ, élu municipal, afin de la descendre de son piédestal et l'emmener jusque'à la mairie afin de passer par la case rénovation.

Devant la difficulté de la remettre sur son emplacement, Alexandre a fait appel à Jean-Noël HENRIET et son matériel, ce dernier n'a pas hésité à donner un coup de main et nous le remercions.



Avant



Après



Évolution des tarifs de l'eau—ERRATUM

Dans le dernier numéro de décembre 2024, une erreur s'est glissée sur l'évolution du tarif de l'eau à compter du 1^{er} janvier 2025.

Le tarif au m³ passera de **1,25 € (en 2024) à 1,38 € (en 2025)** et non à 1,89 €



Cimetière—Le calvaire à l'étude

La commune a pour projet de rénover le calvaire situé au cimetière.

S'agissant d'un ouvrage classé monument historique, il convient en premier lieu de s'assurer que celui-ci n'est pas fragilisé par d'éventuels mouvements de terrain.

C'est ainsi que sur demande de la mairie, le cabinet de géomètre KURY a procédé à l'installation d'un système de surveillance autour du calvaire afin de constater d'éventuels mouvements. Ce dispositif restera 6 mois et les résultats indiqueront l'ampleur de la rénovation à effectuer.

Comité des fêtes

Retour sur l'après-midi festive du samedi 7 décembre

Après le spectacle du clown José et de ses chiens farceurs, les participants à notre après-midi festive ont eu le plaisir de rencontrer le Père Noël qui est venu nous rendre une petite visite. Les petits comme les grands ont été surpris de voir débarquer ce grand monsieur tout vêtu de rouge et de blanc dans la salle des fêtes, la hotte pleine de chocolats.



Après le goûter et le temps devenu plus clément, c'est une trentaine de chaucennois qui se sont élan-cés dans les rues de notre village, équipés de bonnet et de lampions, pour admirer les décorations extérieures.



Du vin chaud, des jus de fruits et des papillotes les attendaient à leur retour à la salle des fêtes.

Le comité des fêtes remercie chaleureusement tant les participants au défilé que tous ceux qui décorent leurs maisons et leurs extérieurs.



Assemblée Générale 2025

Il est temps de penser à préparer la nouvelle année qui arrive. L'assemblée générale du comité des fêtes à laquelle tous les chaucennois sont invités, aura lieu le vendredi 24 Janvier à 20H30 à la salle de convivialité de la mairie. Au programme le bilan des manifestations 2024 et les projets pour 2025. Comme chaque année, la soirée se clôturera par le pot de l'amitié.



Nous sommes friands de nouvelles idées et toujours à la recherche de nouveaux bénévoles. Venez nous rencontrer à cette occasion, c'est avec grand plaisir que nous pourrions échanger à cette occasion.

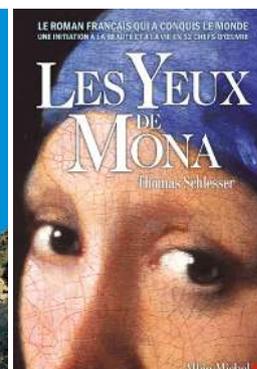
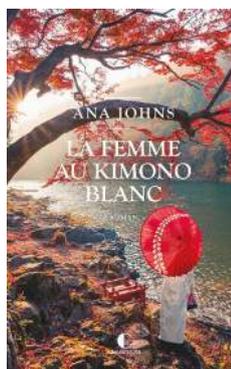
Le comité des fêtes de Chaucenne souhaite à tous les chaucennoises et chaucennois une joyeuse année 2025.

Bibliothèque

Pour rappel, les horaires d'ouverture de la bibliothèque sont les suivants :

Lundi : 16h30 - 19h et Samedi : 10h30 - 11h30

Un échantillon des nouvelles acquisitions 2024 de la bibliothèque :



Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter le site de la commune: <https://chaucenne.org/>

Mairie de Chaucenne - 21, grande rue 25170 Chaucenne • Tel.: 03 81 55 03 30 • 09 67 33 78 38 • www.chaucenne.org

Heures d'ouverture : lundi et mercredi de 13 h 30 à 18h